



# CONTINUE PEDAGOGIQUE

Christophe CHAUVET  
Chef d'Etablissement

Saint Gilles, le 16 / 03 / 2020

Madame, Monsieur,

## 1. Qu'est-ce que la continuité pédagogique ? Qu'est-ce que ce n'est pas ?

- ✓ La continuité pédagogique est le fait de proposer à vos enfants (de la Grande Section au CM2) du travail d'entretien pendant la période d'éloignement de l'établissement (pas de nouvelle notion abordée).
- ✓ Ce n'est pas, pour vous, "faire la classe" de 8 h 30 à 16 h 30. Une heure de travail individualisé à la maison est plus efficace que la même durée en classe.
- ✓ C'est imposer à votre enfant de faire le travail demandé.
- ✓ C'est respecter la "trêve" : pas d'échange de courriels les mercredi, samedi et dimanche, et durant les vacances, ni de notre part ni de la votre, sauf message institutionnel urgent pour ce qui nous concerne.

## 2. Comment cela va-t-il s'organiser ?

- ✓ Vous recevrez chaque jour ouvrable un courriel de la part du / des enseignant(s) de votre enfant : en pièce(s) jointe(s) les documents de travail en PDF, dans le corps du message les instructions particulières s'il doit y en avoir.
- ✓ Ce courriel concernera le travail du "jour de classe suivant".
- ✓ En retour, vous pourrez nous transférer le travail de la veille de votre enfant, obligatoirement en pièce jointe PDF, après l'avoir numérisé.
- ✓ L'enseignant vérifiera le travail, sans toutefois le corriger (ce qui nécessiterait systématiquement une impression pour une correction manuelle) ; chaque fois que cela sera possible, un corrigé des fiches vous sera adressé.
- ✓ En résumé :
  - Dans notre courriel du jour : le / les corrigé(s) de la veille s'il doit y en avoir + le travail du jour de classe suivant (lundi, le travail de mardi ; mardi, le travail de jeudi...).
  - Dans votre courriel du jour : le travail de la veille de votre enfant.  
Attention : devant la complexité de la tâche, les enseignants s'autoriseront à ne pas vérifier le travail reçu s'il ne respecte pas les consignes (courriel avec plusieurs jours de travail, courriel avec le travail de J-2, J-3...)

- 3. Contrairement à ce qui vous a été annoncé en 1<sup>ère</sup> intention, nous ne vous enverrons pas forcément les documents du CNED.  
Après avoir pris un peu plus le temps de l'observation, ils ne nous paraissent pas forcément adaptés à la situation actuelle, même s'ils ont le mérite de préexister.  
Chaque enseignant enverra donc un travail de sa production ou des ressources qui sont à sa disposition.**
- 4. Si vous le souhaitez, vous pouvez néanmoins vous connecter vous-même sur le site du CNED (<https://ecole.cned.fr/>) et utiliser en autonomie pour votre enfant les ressources qui y sont proposées, en complément du travail transmis par l'établissement.  
Veillez toutefois à ce que votre enfant ne travaille pas de notions qui n'ont pas déjà été étudiées en classe.**

**Ceci est la démarche globale.**

**Des ajustements / modifications peuvent y être apportées par les enseignants sans que cela altère le principe de fonctionnement. Cela vous sera précisé par chacun.**

**Profitez également de cet isolement / regroupement contraint pour partager en famille des temps de jeux de société, qui sont autant de renforcement de compétences nécessaires aux apprentissages scolaires et qui allient également le plaisir.**

**Nous avons conscience que ce qui nous / vous est demandé va s'avérer complexe, car nous allons emprunter des chemins qui n'ont jusqu'alors jamais été parcourus...**

**Malgré les erreurs, les loupés (qu'il ne manquera pas d'y avoir), les incompréhensions, les interrogations, les ordres suivis de contrordres..., soyez assurés que nous allons tout mettre en œuvre pour vous accompagner au mieux durant cette période "d'éloignement", pour mieux nous retrouver à l'issue de celle-ci !**

**D'ici là, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent et vous sont chers.**